

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE NEUBOIS

Association Foncière Urbaine Autorisée
« WOLFSGRUB »

ETAT DES DEPENSES FAITES OU A FAIRE

TRAVAUX DE REMEMBREMENT

1 - COUT DES ETUDES FAITES

Comprenant les réunions préalables, les enquêtes officieuses, la confection des pièces écrites et graphiques du Dossier de Demande d'Autorisation de Constitution de l'A.F.U.A.

Forfait pour l'ensemble de travaux : 2 900,00 € HT (soit 3 480,00 € TTC), soit environ 20.00 € TTC / are d'apport

2 - COUT DES ETUDES ET TRAVAUX A FAIRE

1-Etudes :

- Etude d'urbanisme
- Remembrement des parcelles
- Projet de viabilisation
- Dossier de remembrement-aménagement

2-Travaux de viabilisation :

- Voirie
- Assainissement : eaux usées et eaux pluviales
- Eau potable
- Electricité
- Téléphone
- Fibre
- Eclairage public
- Dossier loi sur l'eau
- Etude de sol
- Mission CSPS
- Maîtrise d'oeuvre

L'estimation sommaire de l'ensemble des frais d'études et travaux se situera autour de 7 000 et 7500 € TTC / are constructible (surface après remembrement)

Sélestat, le 13 Décembre 2022
Pour le Cabinet UN POINT SIX (anciennement ROTH-SIMLER)
Le géomètre-expert, Vincent ROTH

